

2010 nous offre l'opportunité d'entamer la troisième année de notre mandat. Que le temps passe vite puisque nous voilà déjà à la moitié de notre engagement ! Mais, aussi, que de joies et d'émotions à collaborer avec chacun d'entre vous au profit de toute la vie communale.

Quels ont été les faits marquants de la vie de Cambounès au cours des mois précédents ?

Nous vous proposons, comme d'habitude, de passer en revue l'ensemble des réalisations et des projets communaux.

INVESTISSEMENTS REALISES

- Salle polyvalente :

Sa réhabilitation est terminée, après 3 ans de réflexions et de travaux, pas toujours faciles à réaliser. De nombreuses contraintes de sécurité ont été prises en compte pour répondre aux normes exigées. Elle a fait l'objet d'un avis favorable de la commission de sécurité, aussi nous avons procédé à son inauguration le 11 décembre 2009.

Reconnaissons humblement que sa nouvelle conception permettra à chacun d'en profiter plus confortablement.

- Adduction d'eau potable d'Amigoul Haut et Bas :

Là aussi, les travaux sont terminés. Le dossier est bouclé.

L'eau de la source d'Espérières, alimente dorénavant ces deux hameaux, comme elle le fait déjà pour Le Rieu, la moitié du Bourg et Fontanelles.

- Lutte incendie :

Un point d'aspiration d'eau a été installé sur la Durenque, entre la Mairie et l'Eglise. Cet équipement est un atout précieux pour préserver et sauver vos vies et vos biens. En effet, il desservira une grande partie du village puisqu'un camion de pompier, fixe, peut s'y raccorder avec un très grand rayon d'action.

- Travaux de voirie :

- La route de Casteles a été reprofilée et goudronnée par le service de voirie de la communauté de communes.

- Ont également été refaites : la route de Bonnery, celle de la Mounié et du Rieu.

- Les dégâts occasionnés par un accident de poids lourd, sur la voie communale N°4 (chemin de la Grange) ont été réparés aux frais du tiers responsable, après plus d'un an de démarches auprès des experts et de la compagnie d'assurance.

- Eglise de Cambounès :

Le dernier vitrail manquant (côté Durenque) de l'Eglise de Cambounès a été installé.

N.B. : Pendant 2 à 3 ans, et après le ravalement des murs, la création et la pose des nouveaux vitraux auront coûté 35 940.00 €, subventionnés par le conseil régional et général.

- Compteurs d'eau individuels :

Environ 90 nouveaux compteurs d'eau ont été posés à ce jour. La réalisation se poursuit, et à partir de 2011, l'eau sera facturée à la consommation réelle.

Remarque : nous avons fait le choix de placer les compteurs par nous même au moindre coût. Car, si nous avons eu recours à une entreprise, il aurait fallu doubler le prix de l'eau pendant 4 ans pour financer ces travaux.

- Programme de l'éclairage public :

La pose de 5 nouvelles lampes d'éclairage public a été programmée, réalisée et financée à hauteur de 70% par le SDET.

PETITS TRAVAUX REALISES

- Deux points de regroupement d'ordures ménagères ont été réalisés :
 - l'un à Fontbelle ;
 - l'autre à Cambounès (dans l'ancien garage, en face de l'école).
- L'ensemble des points de lutte contre l'incendie a été répertorié et des panneaux ont été placés pour les localiser.
- La fontaine d'Espérières a été matériellement réhabilitée (*mais son eau abondante n'est actuellement pas potable*).
- Le local des archives communales (ancien local des aînés) est en cours de réalisation.
- A Fontbelle, la statue de la Vierge et la croix dans le cimetière ont été repeintes et la croix de devant l'église a été renforcée.

INVESTISSEMENTS A REALISER en 2010 :

- Élargissement du pont de pierre au niveau de la salle polyvalente (subvention obtenue auprès du député)
- Garde-corps sur la berge de la Durenque au niveau de la Mairie.
- Enfouissements des réseaux électriques et téléphoniques dans l'entrée du village de Cambounès.
- Réfection de l'éclairage public, au cœur du village de Cambounès, conjointement à l'enfouissement du réseau.
- Réfection de la route de Fontbelle, vers Galibergues.

PROJETS :

- Réalisation de l'assainissement collectif :

Des financements ont été demandés à l'Europe dans le cadre du projet « Life plus » avec l'accord de principe du Conseil Général et de l'Agence de l'eau. Les dits assainissements collectifs concernent les hameaux d'Espérières, Caunan, Fontbelle, Fontanelles et Cambounès.

- Amélioration de la desserte des bois communaux :

Plusieurs projets ont été minutieusement et longuement étudiés et soumis aux propriétaires concernés, sans qu'au départ une solution globale de desserte idéale soit trouvée.

Actuellement, après 3 tentatives avortées, un projet définitif a été retenu et se trouve actuellement en phase finale d'acceptation de tracé par l'un des propriétaires forestiers concerné. ForestTarn et l'ONF ont trouvé, conjointement, un tracé adéquat et un dialogue ouvert et constructif a enfin pu se mettre en place. L'objectif est d'améliorer la sécurité en évitant que les camions ne traversent le village tout en facilitant la déserte de nos bois communaux de Sigourre et des bois privés.

SECURITE ROUTIERE :

Les hameaux de Cambounès et Fontbelle, n'ont actuellement aucune limitation de vitesse (sauf celle, tacite, de 90 km/h.). Aussi, n'ayant pas la possibilité de faire des zones de 30 km/h. hors agglomération, il convient, dans un premier temps, par arrêté du maire, de les mettre en agglomération ce qui automatiquement limite la vitesse à 50 km/h tout en améliorant la signalétique. Ce que toutes les communes voisines, qui se trouvent sur la RD 93, ont déjà fait. Des panneaux seront donc implantés à l'entrée de ces deux villages, sur les voies communales.

GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Deux nouvelles personnes ont été recrutées en CAE (*contrats aidés*), une pour l'école et l'autre pour les travaux.

DECHETS des MENAGES :

- Si la majorité d'entre-vous a modifié ses habitudes de tri des déchets, s'adaptant aux nouvelles procédures communales obligatoires, dans un souci d'écologie et d'économie bien comprises, il reste quelques habitants du type « petit village gaulois récalcitrant » qui négligent leurs devoirs.
- ***Bref rappel à ceux que cela concerne : il est absolument interdit de déposer des encombrants aux pieds des bacs. En effet, vous devez apporter ces derniers à la Déchetterie de Brassac, gratuitement.***

Pour ceux qui n'ont pas les moyens de transporter ces déchets exceptionnels, la Mairie de Cambounès assure un ramassage gratuit de ces encombrants : tous les premiers mardis du mois : s'inscrire en Mairie).

Malgré de nombreux rappels précédents, force nous a été de déplorer, régulièrement, de telles récidives.

- Selon les nouveaux tarifs qui ont été votés par Trifyl, il est impératif de ne plus jeter de verre dans les poubelles noires. Cette habitude pénalise les collectivités en faisant augmenter considérablement la taxe des ordures ménagères. Par conséquent, il est impératif d'amener le verre au récup-verre. Deux nouveaux récup-verre ont été installés, un à Caunan, l'autre à Barthe. La commune est bien desservie avec un total de cinq.
- Il est conseillé de relire régulièrement les consignes de tri, pour ne pas commettre d'erreurs involontaires, car les tarifs Trifyl en dépendent (les bouteilles d'huile peuvent être désormais recyclées).
- A l'heure actuelle, les résultats du tri sont bons par rapport à la quantité. Nous sommes en deuxième position sur tout le territoire Trifyl. Nous vous remercions sincèrement pour votre collaboration de tous les jours et nous comptons sur vous pour continuer les efforts et améliorer encore les performances et par conséquent diminuer les coûts).

FINANCES

Pour résorber la crise économique, le gouvernement a mis en place un plan de relance en faveur des collectivités pour les inciter à investir, ce qui a eu pour effet de remplir le carnet de commande des entreprises qui était vide. Nous avons fait le choix de souscrire à ce plan de relance, en signant une convention avec l'Etat par laquelle nous nous sommes engagés à investir un montant au moins égal à la moyenne des investissements des années passées.

En contre partie, l'Etat nous fait bénéficier d'une récupération de la TVA plus rapide, avec 1 an de décalage au lieu de deux, et ce de façon durable, si l'engagement est tenu. Fin 2009, en ayant fait nos comptes nous avons rempli notre contrat...

HORAIRE D'OUVERTURE DU SECRETARIAT :

LUNDI8 h 30 - 12 h & 14 h - 16 h 30
MARDI.....8 h 30 - 12 h
VENDREDI..... 8 h 30 - 12 h & 14 h - 16 h 30

Tél : 05.63.50.51.54

Fax : 05.63.50.72.32

Adresse mail : mairie.cambounes@orange.fr

Christian LAGASSE : 06.80.25.39.08

Roselyne MARTY : 05.63.74.54.89

Jean-Jacques ROS : 05.63.50.86.81

Jean-Marie MARTY : 05.63.50.57.37

LE MOT DU MAIRE

A l'heure où tout le monde ne parle que de la crise économique et financière, je voudrais tenir un discours plus optimiste.

En effet, nous avons la chance d'habiter en milieu rural à Cambounès, loin des grands centres de consommation et d'industrie et proche de la nature.

Nous disposons de terres fertiles qui pourraient nous nourrir, nous avons du bois pour nous chauffer et de la bonne eau non polluée. Par conséquent face à l'effondrement des systèmes financiers, nous devons revenir vers des valeurs plus sûres, plus terre à terre. Après le temps de la bourse vient celui du potager...

De plus, contrairement où dans les villes l'indifférence prédomine entre les personnes, nous avons encore la chance de dialoguer entre voisins dans la plupart des cas... et de nous dire bonjour par simple politesse.

Par conséquent au lieu de s'agglutiner dans les cités pour ne trouver qu'indifférence, solitude et parfois misère, il faut espérer que bientôt les gens reviendront vers le milieu rural « que les rats des villes redeviendront des rats des champs »...

En ce qui nous concerne, nous sommes et restons des ruraux dans l'âme de Cambounès, et fiers de l'être !